



Edito

Olliéroises, Olliérois,

La saison estivale se termine, de nombreux touristes ont apprécié notre village et ses différentes activités et services. Elle fut également propice à l'installation de commerçants, vous trouverez donc les présentations des nouveaux propriétaires du bureau de tabac, des chambres d'hôtes du Marélice ainsi que du snack « chez Françoise ».

Pendant que certains ont profité des vacances d'été, d'autres sont partis en quête de médailles, c'est le cas de Coline Charel et Angèle Hug qui ont porté haut les couleurs des Ollières en kayak et en canoë.

L'heure de la rentrée a fini par sonner : les petits Olliérois ont repris le chemin des classes et de la cour de récréation pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une nouvelle année scolaire. Les activités, elles aussi, reprennent et toutes les associations olliéroises sont prêtes à vous accueillir dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

Les actions de la commune ont également repris, avec, dès ce mois de septembre, la rénovation de la route de la Chièze. Enfin, le recensement, initialement prévu en janvier dernier, devrait avoir lieu en début d'année prochaine.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom de tout le conseil municipal, une excellente rentrée dans tous les domaines de votre vie quotidienne.

<http://www.lesolliernessureyrieux.fr>
Tel Mairie : 04 75 66 20 45



Championnes du monde !

On ne vous les présente plus, elles sont nos stars Olliéroises du kayak et du canoë : Coline Charel et Angèle Hug.

Ces jeunes filles nous ont fait vibrer tout l'été. Cela a commencé en juillet, à l'heure où sonne le départ des grandes vacances. Coline et Angèle, membres de l'équipe de France de kayak et de canoë, ont participé aux championnats du monde des moins de 23 ans en Slovénie. Dès le premier jour, elles décrochent le titre suprême de championnes du monde par équipe en kayak. Ceci n'était que le début de l'aventure. Dans la même journée, Angèle et son équipe de canoë deviennent vice-championnes du monde



Le 9 juillet, Coline décroche, seule, une deuxième médaille d'or : championne du monde en kayak !

Fin juillet, Coline a participé aux championnats de France à Bourg Saint Maurice où elle s'est classée 5^{ème}.

Angèle, partie disputer une manche de la coupe du monde à Prague, ne se qualifie pas en kayak mais se classe seconde en canoë.

Enfin ces demoiselles ont terminé cette période estivale en participant aux championnats d'Europe de canoe kayak dans la catégorie moins de 23 ans. Plusieurs courses les attendaient :

- Course par équipe en canoë pour Angèle (4^{ème})
- Course par équipe en kayak pour les olliéroises (6^{ème})
- Course en individuel catégorie kayak pour Angèle (6^{ème}) et Coline (7^{ème})
- Course en individuel catégorie canoë pour Angèle (6^{ème})

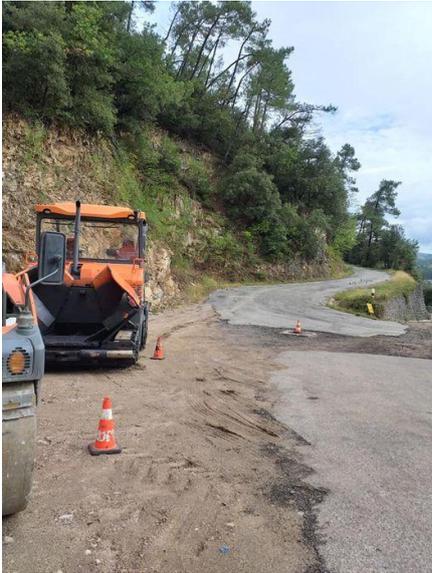
La rentrée a sonné mais les courses continuent. En effet, dès le 10 septembre, sur le bassin de Pau avait lieu la finale de la coupe du monde. Angèle était présente sur ces courses et se classe 11^{ème} en canoë.

Bravo et merci à elles pour toutes ces émotions !

Nous vous souhaitons une belle continuation et de belles courses.



Travaux route de la Chièze



Comme nous nous y étions engagés lors de notre profession de foi, voici donc la première étape de la rénovation des routes communales. Nous avons voté en avril dernier la réfection de la route de la Chièze. Avant de s'attaquer au sol il a fallu tout d'abord rénover un des murs de cette route.

Le montant total des travaux s'élève à 95 000€. Les travaux de voirie n'entrant dans aucun dossier de demande de subvention, la commune supporte donc seule ce coût.



La rentrée scolaire



C'est la rentrée !

Et oui, depuis le 2 septembre l'école René Cassin accueille de nouveaux ses élèves. Ce sont au total 110 élèves qui ont rejoint l'établissement pour cette année.

Notre école compte cinq classes :

- Classe de Toute Petite, Petite et Moyenne Section avec deux enseignants : Thomas Hannequin et Elodie Chazal, ainsi que deux ATSEMs : Kelly Vancutsem et Maud Couvreur.
- Classe de Moyenne et Grande Sections avec une enseignante : Laure Sachot, ainsi qu'une ATSEM : Odile Rioubon remplacée actuellement par Céline Rouveyrol.
- Classe de CP – CE1 avec deux enseignants : Emmanuel Baptiste (également directeur) et Sophie Lemaître
- Classe de CE2 – CM1 avec deux enseignantes : Hélène Baptiste et Sophie Lemaître
- Classe de CM1 – CM2 avec un enseignant : Rémi Causse.



De plus, deux enseignants sont rattachés à l'école mais n'ont pas de classes : Pierre Méo remplaçant sur la circonscription et Frédéric Dutourne : Maître E, spécialisé à l'aide aux élèves en difficulté.

Pour rappel, voici les horaires de l'école : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30.

La garderie fonctionne de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Un temps de garderie est également mis en place de 11h30 à 12h.



C'est toujours dans le respect du protocole sanitaire et donc des gestes barrières que cette rentrée s'est effectuée : lavage de mains, port du masque...

Concernant la cantine, nous poursuivons autant que possible notre démarche de consommation locale avec des produits et commerçants environnants (Boucherie Bolomey, Boulangerie Risoan et Palix, Fruits et légumes du marché) et un menu végétarien est proposé chaque semaine.

Au total ce sont 8 employés municipaux qui sont présents à l'école et à la cantine afin de veiller à l'accueil des enfants, leur bien-être et au bon déroulement de leur journée. Mais aussi qui assurent la propreté des locaux.



Nouvelles installations

La commune souhaite la bienvenue à Émilie et Giuseppe avec l'ouverture de leur commerce depuis juin dernier, dans la grande rue : le bureau de tabac-presse, mais pas que !

On y trouve la bimbeloterie (souvenirs d'ici), de quoi envoyer de jolies cartes, trouver des articles de pêche ou/et de plage, la papeterie et la presse, se servir du Relay colis et jouer à la Française des jeux Cet été touristique a permis aux nouveaux propriétaires de s'installer dans une vallée de l'Eyrieux dynamique.

Horaires :

Du lundi au samedi 6h30-13h, 15h-19 h

Dimanche de 7h30 à 12h30





Le Marélice

Nadège Serre s'est installée, depuis cet été, au 85 rue du Bas Pranles pour redonner vie à l'ancienne Auberge de la Vallée tenue par ses beaux-parents. C'est avec quatre chambres d'hôtes que Nadège accueille les touristes et les familles qui désirent se poser dans notre village.

Pour réserver il suffit de la contacter

Tél : 06 81 12 46 66

Mai31 : lemarelice07@gmail.com



Snack « Chez Françoise »

Françoise tient un snack au bord de la Dolce Via au cœur du village. C'est au 125 route de la gare qu'elle propose une petite restauration qui restera ouverte en septembre après une bonne saison touristique. Elle compte sur les Olliérois pour venir manger en terrasse en ces derniers jours ensoleillés, avant de proposer des plats à emporter sur commande. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de la joindre au 06 85 56 96 14. La commune souhaite remercier Françoise pour ce petit commerce qui amène vie et liens sur ce lieu de rencontre.

Le coin des associations

Ensemble et Solidaires UNRPA :

Les Chauveirous

Nous vous invitons à rejoindre notre club ensemble et solidaire des Ollières si vous avez envie de partager des bons moments de convivialité et d'échanges dans la bonne humeur.

Rendez-vous les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois à 14h à la salle polyvalente des Ollières pour un après-midi détente autour de jeux de cartes, jeux de société ou petite marche... un goûter vous est servi, souvent accompagné de pâtisseries « maison » à l'occasion des anniversaires, sans oublier la galette des rois, les crêpes... et notre repas de fin d'année début décembre. Nous organisons également des sorties à la journée ou des voyages de 3 à 5 jours, des projections de cinéma sans oublier le loto en janvier.



Nous projetons de mettre en place soit un cours de cuisine ou pâtisserie, soit une petite randonnée, soit une initiation à une autre activité une fois par mois. Vos idées seront les bienvenues.

Pour que vous vous fassiez une meilleure idée de l'ambiance du club, nous serions ravis de vous accueillir à notre repas de Noël le 9 décembre prochain pour une adhésion en 2022. Vous pouvez bien sûr nous rejoindre avant lors de nos après-midis détente. Dans tous les cas, merci de vous faire connaître auprès de notre présidente Huguette Valette (04 75 66 21 30 ou au 06 41 26 54 49)



LA PASSERELLE des vallées



Pour tout renseignement ou pour un simple moment d'échange et de convivialité, n'hésitez pas à pousser la porte de la permanence, grand rue, au centre du village.

Café papote : les mardis (9h à 12h), mercredis (15h à 19h) et vendredis (15h à 19h) à l'espace d'accueil, 127 grand rue aux Ollières sur Eyrieux.

Plus d'infos au 06 98 55 88 83

Paniers solidaires / La passerelle des vallées

L'association La passerelle des vallées a pour objectif est de re-créeer du lien et de proposer un accès à une alimentation digne et durable. Zoom sur une de ces actions qui illustre le mieux cet objectif.

Elle propose chaque semaine un panier dans lequel vous trouverez des légumes de base (pomme de terre, oignons), des légumes de saison issus de l'agriculture biologique et locale, des oeufs, ainsi qu'une fiche recette ou autre astuce de cuisine pour accompagner ce panier d'une valeur de 12 euros.

Chacun est libre cependant d'acheter ce panier au prix qu'il souhaite en fonction de ces possibilités et chaque semaine il aura la liberté de passer ou non commande.

L'association distribue actuellement 19 paniers, elle a la capacité d'en fournir 30.



Recensement de la population

Le recensement de la population qui devait avoir lieu en 2021 a été annulé à cause de la Covid, c'est donc en Janvier ou Février 2022 qu'il aura lieu.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Toutes ces informations ne sont pas diffusées, seule l'INSEE y a accès.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Il y aura la possibilité de remplir les documents de manière dématérialisée. C'est à dire que l'agent recenseur ne viendra qu'une fois pour donner la marche à suivre.

Antony Cheytion, notre secrétaire de mairie, est le coordinateur communal qui sera en lien avec l'Insee.

La commune se divise en 3 secteurs : nous recherchons donc trois agents recenseurs disponibles pour quatre semaines pour le début d'année 2022.

Si vous voulez proposer votre candidature ou souhaitez plus de renseignements, il vous suffit de prendre contact avec la Mairie et de fournir votre CV.



Ordures ménagères

Chacun a pu constater que la quantité et la gestion des poubelles sur la commune, déjà problématique au cours de l'année, deviennent catastrophiques durant l'été : points de collecte surchargés, dépôts de déchets destinés à la décharge, et autres poubelles sauvages fleurissent. Malgré cela un nouveau mode de collecte des Ordures Ménagères a été décidé par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche. Elle prévoit ainsi de réduire les points de collecte, de supprimer les collectes en porte à porte et de restreindre à un relevé hebdomadaire. Les représentants de la mairie et de la CAPCA se rencontreront prochainement pour évoquer ce sujet.

Une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a en outre été proposée. Cette hausse a été confirmée à l'issue d'un vote. Au vue des désagréments que cela va générer dans la commune, notamment en période estivale, il nous apparait important de vous rappeler que la collecte des déchets n'est plus gérée par la commune mais par la CAPCA et que Mme le Maire, représentante de la commune a voté contre cette hausse du taux.



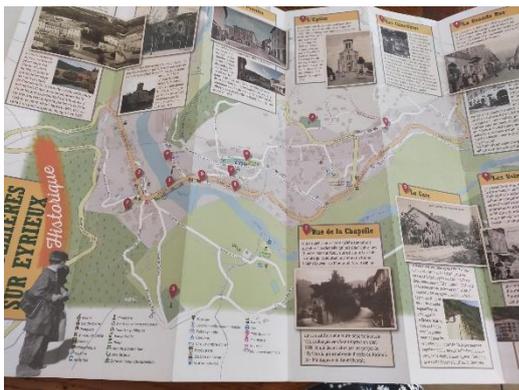
Enfin l'extension des consignes de tri sera mise en place dès le 04 octobre 2021. Les habitants pourront ainsi déposer dans les conteneurs de tri tous les emballages ménagers sans distinction: emballage en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans distinction. Espérons que les bacs d'ordures ménagères diminuent de volume et que ceux de tris soient régulièrement relevés.



Divers ...

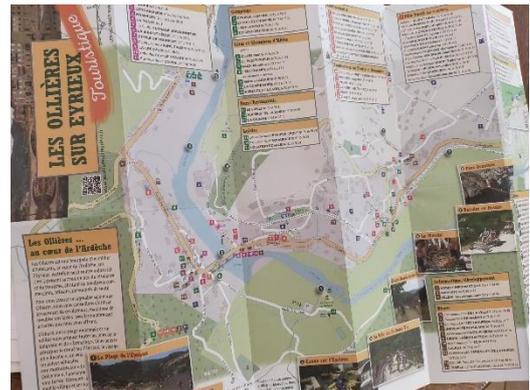
Remise à jour du plan du village

C'est avec grand plaisir que la plupart des commerçants et artisans ont découvert la dernière édition de la carte des Ollières sur Eyrieux.



Remise à la page, corrigée par le long travail bénévole de Juju et François, elle n'a pu être imprimée qu'en fin août pour des raisons de fermeture pour congé annuel de l'éditeur. Mais qu'importe, les Olliéroises et Olliérois seront donc les premiers servis, ce nouveau document étant distribué dans leur boîte aux lettres par les élus.

Des exemplaires seront disponibles en mairie.



Un grand merci à l'équipe bénévole, aux professionnels du village, à l'association lesollieres-pittoresque.fr et à l'écrivain-historien Michel Riou pour ce partenariat. Malgré les nombreuses relectures, des erreurs peuvent subsister, n'hésitez pas à nous les signaler.



Parking « Montée de la Combe »

Depuis de nombreuses années des conventions étaient signées entre la mairie et les propriétaires du restaurant situé au Bas Pranles. Cette dernière permettait à chacun de trouver son compte. En effet en échange de l'installation d'une terrasse sur le domaine public et des places de stationnement, la commune et ses habitants bénéficiaient d'un parking conséquent. La convention n'a pas été renouvelée car les propriétaires souhaitent utiliser leur terrain à d'autres fins. Ainsi dès la fin du mois d'octobre ce parking situé à la montée de la Combe sera à nouveau privé et donc fermé au public.

Nous comptons sur votre compréhension.

Une nouvelle correspondante du journal local le Dauphiné Libéré

écrit depuis début septembre pour diffuser les nouvelles des Ollières. Marie Hélène Bolomey donne de son temps pour les Olliérois. Déjà très impliquée dans beaucoup d'associations locales, elle profitera de sa future retraite en décembre pour se consacrer encore plus à ses concitoyens. La municipalité tient à la remercier pour cette implication et sa disponibilité pour chacun. Pour la joindre, afin d'annoncer les futures festivités, les projets, n'hésitez pas à prendre contact avec cette dernière :

Par téléphone 0644095428

Par mail : marie.bolomey@free.fr



Point sur les avis d'imposition de taxe foncière

Petite explication sur les avis d'imposition « taxe foncière » que vous êtes en train de recevoir sur lesquels le taux d'imposition communal semble avoir augmenté (passage de 13,65% à 32,43%). Contrairement à ce qui apparaît, la commune n'a pas augmenté ses taux (voir CR du conseil municipal du 16 avril 2021).

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la loi de finances pour 2020 prévoit que les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties soient fusionnées et affectées aux communes dès 2021 pour compenser cette perte pour les communes.

Mise à part l'augmentation des ordures ménagères, décidée par la CAPCA, le montant final de votre taxe foncière ne change pas comme le montre la comparaison des taux des avis de taxe foncière 2020 et 2021 ci-après.

Département : 07

Commune : 167 LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX

Avis 2020

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	13,65 %	%	4,07 %	18,78 %	0,273 %	12,08 %	0,171 %	
Taux 2020	13,65 %	%	4,07 %	18,78 %	0,268 %	12,08 %	0,169 %	



Suppression de la colonne département
ajout de 18,78 % au 13,65% de la part communale => 32,43 %

Commune : LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX (167), ARDECHE (07)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Avis 2021

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	32,43 %	%	4,07 %	0,268 %	12,08 %	0,169 %	
Taux 2021	32,43 %	%	4,07 %	0,231 %	13,95 %	0,225 %	

Santé

Depuis le mois d'août, le docteur Rigot s'est installé rue Fougérol. Il est accompagné d'une jeune médecin : Delphine Courtial qui le supplée les mercredis et jeudis. Nous leur souhaitons donc la bienvenue aux Ollières.

Le docteur Jugnet, installé dans notre village depuis une vingtaine d'année a fait le choix d'une vie différente dans une autre commune du Département. Même si certains de ses patients le suivront à Chomérac, nouveau lieu de son cabinet, la question de la présence médicale sur notre commune et notre vallée reste importante. Tous les acteurs du territoire sont évidemment partie prenante et essaient de trouver une solution à cette désertification médicale.

Auto stop organisé

La CAPCA s'est associée avec plusieurs partenaires pour expérimenter une « voie d'autostop » dans la Vallée de l'Eyrieux de Saint Agrève à Saint Péray. Visant prioritairement la facilitation de la pratique de l'autostop pour les jeunes (16-30 ans), ce projet est également ouvert à toute personne souhaitant pratiquer l'autostop dans les meilleures conditions possibles, qu'il soit autostoppeur ou conducteur.

Pour cela, des points d'arrêts autostop ont été matérialisés par des panneaux « *point autostop* ». Ces points ont été sélectionnés en termes de sécurité pour les pratiquants et pour faciliter l'arrêt des conducteurs.

En parallèle, un kit pour améliorer la visibilité des autostoppeurs a été développé. Ces kits sont notamment disponibles dans les mairies partenaires.



La liste des points relais sera actualisée au fur et à mesure sur le site du programme. Ce kit comprend un sac spécialement conçu pour notre programme par l'Atelière, recyclerie textile solidaire de Paysac, un brassard phosphorescent, une ardoise avec un marqueur pour noter votre destination, un guide de bonnes pratiques et une charte permettant de rappeler les bons usages de l'autostop.



Pour plus d'information, rendez-vous sur

<https://autostop.ardeche.fr/la-vallee-de-leyrieux/>

Contact CAPCA : Laëticia PELLEREY – 04 75 64 88 46 - transports@privas-centre-ardeche.fr